

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Permanence des soins : liberté et initiative

Bruxelles, le 15-10-2018.

Concernant la permanence des soins, l'ABSyM se réjouit de trouver inscrites dans le texte de l'avant-projet de la loi relatif à la qualité de la pratique des soins de santé les valeurs défendues par l'ABSyM : la liberté et, son corollaire, l'initiative.

Plutôt que d'imposer un modèle unique d'organisation de la permanence des soins, le texte de l'avant-projet prévoit que « ***Tout médecin généraliste a l'obligation de participer à la permanence médicale dans la zone où il exerce sa profession. Pour répondre à cette obligation, le médecin généraliste participe à la permanence médicale organisée par une coopération fonctionnelle de médecins généralistes, agréée par le ministre, qui fixe des modalités en matière de permanence médicale dans la zone concernée.*** »

En d'autres termes, ce sont les médecins généralistes d'une zone qui choisissent la façon dont y est organisée la permanence des soins. Leur seule obligation est que chaque patient trouve en tout lieu et à tout moment une réponse à ses besoins. Ainsi certains mettront sur pied un poste de garde et d'autres non. Chaque poste de garde choisira en toute indépendance son lieu d'implantation, l'horaire d'ouverture de ses locaux et son mode d'organisation. La Ministre agréera officiellement "la coopération fonctionnelle", c'est-à-dire un cercle ou un groupe de cercles avec ou sans personnalité juridique responsables de la permanence des soins dans une zone. La seule condition à respecter est que les organisateurs soient des médecins généralistes représentant officiellement tous les médecins généralistes de cette zone. C'est le service rendu qui compte, pas la structure.

Ceci constitue une grande avancée car, sensible à nos arguments, plutôt que d'imposer un modèle rigide d'organisation, la Ministre accorde sa confiance aux médecins généralistes de terrain en leur laissant la liberté de l'initiative.

Dr Marc Moens
Président de l'ABSyM

Dr Jacques de Toeuf
Vice-Président de l'ABSyM

Dr David Simon
Médecin généraliste,
Membre de l'ABSyM